

Recherche-action « Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance »

Appel à participation des « Cités éducatives »

Comment mieux accompagner toutes les familles dans l'éducation de leurs enfants et inclure les plus fragiles dans des approches plus transversales et plus précoces ?

Qui sommes-nous ?

« DEUX PARTENAIRES, UNE MEME FINALITE : L'EDUCATION ! »

L'Agence Nationale de la Cohésion des territoires (ANCT) a initié depuis 2019, en partenariat avec le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (MENJ - DGESCO), le programme « Cités éducatives ».



L'Observatoire national de l'action sociale (ODAS), association indépendante, accompagne depuis 1990 les acteurs locaux dans la mise en œuvre des politiques éducatives et sociales en s'appuyant sur l'observation et l'évaluation partagées¹.

La finalité est de construire des écosystèmes autour de l'enfance et de la jeunesse, avec une attention plus soutenue au devenir des plus fragiles. Ce programme vise à encourager dans les territoires un partenariat entre l'ensemble des acteurs en lien avec des enfants, qu'ils exercent au sein même ou en dehors des établissements scolaires.

L'Odas est engagé depuis deux ans dans la conduite de la recherche-action « *Soutien éducatif et protection de l'enfance* ». Celle-ci vise, à partir d'un état des lieux établi de manière concertée, à définir et à mettre en œuvre de nouveaux modes de relations entre tous les acteurs concernés par l'enfance afin de renforcer les actions de prévention.

« UNE FINALITE CONVERGENTE : FAIRE DE L'EDUCATION UN ENJEU DE MOBILISATION CITOYENNE »

De quoi s'agit-il ?

La coordination nationale des Cités éducatives (CNCE composée de l'ANCT et de la DGESCO) a retenu la proposition de partenariat de l'Odas afin d'engager une recherche-action intitulée « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* ».

En effet, grâce aux premiers constats de ses travaux en cours et en déployant une méthodologie désormais éprouvée, l'Odas soutiendra les dynamiques de coopération entre les différents acteurs du champ de l'enfance et de la famille : parents et représentants des institutions concernées (villes, départements, Etat, protection sociale, associations de prévention spécialisée, autres associations, etc). La finalité est de faire de l'éducation un enjeu partagé à l'échelle d'un quartier ou d'un territoire, pour que les difficultés rencontrées par les enfants et leurs parents puissent trouver des solutions – individuelles ou collectives – le plus précocement possible. L'Odas se propose d'être le « tiers facilitateur » pour renforcer les coopérations entre tous les acteurs concernés et développer des logiques opérationnelles plus préventives.

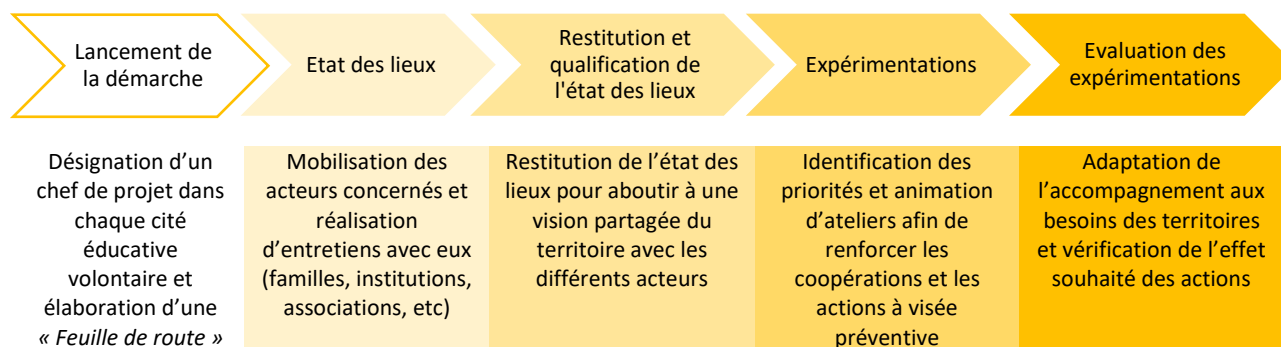
¹ Pour plus d'informations : www.odas.net, www.apriles.net, www.journeecitoyenne.fr

Pourquoi participer au projet ?

- ✚ **POUR BENEFICIER DE L'EXPERTISE** et de l'ingénierie de l'Odas afin de renforcer les synergies dans le champ de l'enfance et de la famille aux niveaux communal et départemental. En effet, à travers ses différents travaux, l'Odas n'a cessé de promouvoir l'implication des villes aux côtés des départements, non seulement pour être plus efficace face aux difficultés des enfants mais aussi pour favoriser la construction de nouvelles réponses en mobilisant les habitants dans la mise en œuvre d'actions collectives avec les parents.
- ✚ **POUR AFFINER UNE VISION PARTAGEE** de la prévention et des coopérations éducatives. En effet, l'Odas construit avec les acteurs choisis d'un commun accord, un état des lieux personnalisé sur chaque territoire.
- ✚ **POUR REUSSIR A MOBILISER** l'ensemble des acteurs territoriaux concernés par la protection de chaque enfant quelles que soient leurs institutions (Etat, collectivités locales, associations, ...) ou la nature de leur engagement (professionnel, bénévole, habitant).
- ✚ **POUR BENEFICIER D'UN TRAVAIL EN RESEAU** via le « *Club des cités éducatives* ». L'accompagnement de l'Odas permet ainsi un échange entre les différentes cités éducatives prenant part au projet, ainsi que le repérage et la diffusion des pratiques et actions inspirantes.

Quelle méthodologie ?

La recherche-action « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* » se déroulera sur trois ans. L'Odas animera en partenariat avec la CNCE, l'ensemble de la démarche tant dans sa dimension locale (Cf schéma ci-dessous) que dans sa dimension nationale. Elle repose sur une logique de co-construction et d'enrichissement mutuel.



Comment participer au projet ?

Il est proposé de retenir dix cités éducatives volontaires dans le cadre de cette recherche-action « *Dynamiques de coopération des acteurs de la protection de l'enfance* ». Financée à titre principal par l'ANCT, ce projet demande une contribution financière de 5 000 euros (par an pendant trois ans) aux cités éducatives volontaires, contribution pouvant être co-financée par différents acteurs locaux. Les conseils départementaux sont un point d'entrée et d'appui majeur pour cette expérimentation.

Cette recherche-action vous intéresse ? Vous souhaitez y participer ?

Contacts : doris.cholet@odas.net (07 87 30 01 91) ou thomas.janvrin@odas.net (06 30 20 30 73)

citeseducatives@anct.gouv.fr